

MARCHE N° 2025022

Marché de travaux du lot 1 : Voirie et réseaux divers de l'opération de création d'itinéraires cyclables MAGNÉ/BESSINES/NIORT _ Phase 1 : BESSINES/NIORT
Avenant n° 1

ENTRE : la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, d'une part

ET : Le titulaire du marché, SAS COLAS France – Etablissement de Niort – 582 route de Paris – 79180 CHAURAY, SIRET 32933888300989, d'autre part,

Vu :

- le marché de travaux n° 2025022 - lot 1 : Voirie et réseaux divers, dans le cadre de l'opération de création d'itinéraires cyclables MAGNÉ/BESSINES/NIORT Phase 1 : BESSINES/NIORT, notifié à l'entreprise COLAS France (79180 CHAURAY) le 2 juin 2025, pour un montant initial du marché (tranche ferme + tranche optionnelle) de 846 996,30 € HT.
- la délibération du Conseil d'agglomération de la CAN en date du 28/09/2026 autorisant la signature du présent avenant.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés comme suit :

- sur les travaux de la tranche ferme, la réalisation d'études géotechniques en phase chantier (G3 et G4) a révélé la nécessité de purger sur la totalité du linéaire (100m) et sur une profondeur de 2m les argiles vasardes présentes afin de garantir la pérennité du mur de soutènement à créer en bordure de l'avenue de la Rochelle (section « MACIF »).
- ces mêmes études géotechniques ont révélé des contraintes particulières de mise en œuvre concernant notamment le reprofilage du talus pas passes successives afin d'assurer la stabilité de l'avenue en phase chantier.
- sur les travaux de la tranche optionnelle, l'adoption d'une solution technique visant à la mise en place d'un mur de soutènement sur la section « Loxam » doit permettre de lever l'opposition des exploitants de la parcelle AM357 à l'acquisition par la CAN de la bande foncière nécessaire à la réalisation du projet.

ARTICLE 2 - MONTANT DE L'AVENANT

Le marché est modifié comme suit :

Montant HT du marché initial (TF + TO)	Montant HT de l'avenant	Nouveau montant HT du marché (TF + TO)	% d'augmentation
846 996,30 €	260 442.84 €	1 107 439.14 €	+ 30.75 %

ARTICLE 3 - ANNEXES

Le présent avenant comporte 2 annexes.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le
Le titulaire

A Niort, le
Le représentant légal de la CAN

ETABLISSEMENT DE NIORT

582 Route De Paris
 79180 CHAURAY
 Tél : 0549080658
 SIRET : 3293388830089

CA DU NIORTAIS
 140 RUE DES EQUARTS
 79000 NIORT

Nos réf : Devis D202607-1254395
Dossier suivi par : Benoît HIDREAU

CHAURAY, le 10/07/26

DEVIS : NIORT - CAN - AVENANT - Adaptations chantier secteur MACIF liées à surprofondeur et passes successives (3x30ml +15ml)

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	U	QUANTITÉ	P.U. HT (EUR)	MONTANT HT (EUR)
1	OUVRAGES				
1.1	Mur de soutènement (4 chantiers de 30ml+15ml)				
1.1.1	Stockage des murs sur Portau puis reprise pour apport chantier				
1.1.1.1	Accès provisoire parking Portau/Rue Portau (dépose lisse bois, terrassement, empierrement,...) et remise en état en fin de chantier	FT	1,000	1 835,37	1 835,37
1.1.1.2	Amené et repli de la pelle pour déchargement et mise en stock sur Portau	FT	1,000	470,60	470,60
1.1.1.3	Déchargement et mise en stock des murs	ML	105,000	24,09	2 529,45
1.1.1.4	Reprise des murs pour apport sur le chantier par la route	ML	105,000	21,18	2 223,90
	Total chapitre : Stockage des murs sur Portau puis reprise pour apport chantier				7 059,32
1.1.2	Travaux préparatoires				
1.1.2.1	Sondages (déjà réalisés)	FT	1,000	1 505,92	1 505,92
1.1.2.2	Décapage TV	M3	158,000	6,59	1 041,22
1.1.2.3	Remise en place TV (fin de chantier)	M3	158,000	6,59	1 041,22
1.1.2.4	Signalisation - Déviation suite arrêt de chantier	Mois	6,000	235,30	1 411,80
	Total chapitre : Travaux préparatoires				5 000,16
1.1.3	Travaux pour pose du mur				
1.1.3.1	Terrassement du talus	M3	395,000	145,89	57 626,55
1.1.3.2	Protection des racines avec une toile de jute doublée	M2	420,000	7,06	2 965,20
1.1.3.3	Arrosage de la toile de jute	FT	1,000	1 411,80	1 411,80
1.1.3.4	Terrassement de la surprofondeur	M3	230,000	120,46	27 705,80
1.1.3.5	Béton maigre à 100kg ép=variable	M3	276,000	217,42	60 007,92
1.1.3.6	Béton 350kg sur 15cm fibré	M3	28,350	245,65	6 964,18
1.1.3.7	Géotextile sur liaisons des murs	M2	130,000	1,32	171,60
1.1.3.8	Pose de regard béton Ø1000 pour drain	U	3,000	1 110,62	3 331,86
1.1.3.9	Drain PEHD compris enrobage gravillon	ML	105,000	35,30	3 706,50
1.1.3.10	Remblais mur de soutènement (y compris TV sur les racines)	M3	690,000	49,88	34 417,20
1.1.3.11	Pompage jusqu'à 50m3/h	JO	1,000	115,00	P.M.
1.1.3.12	Pompage entre 50 et 120 m3/h (non compris le rabattement de nappe ou l'ajout de pompe)	JO	1,000	625,00	P.M.

N°	DÉSIGNATION DES OUVRAGES	U	QUANTITÉ	P.U. HT (EUR)	MONTANT HT (EUR)
1.1.3.13	Mise en place de caissons de blindage en surprofondeur de fouille largeur<1,80m quelque soit la longueur mise en place	FT	1,000	8 500,00	P.M.
1.1.3.14	Immobilisation de l'équipe = arrêt de chantier supplémentaire	JO	1,000	5 000,00	P.M.
	Total chapitre : Travaux pour pose du mur				198 308,61
1.1.4	Moins-values				
1.1.4.1	Terrassement	M3	-285,000	12,00	-3 420,00
1.1.4.2	Fouille en tranchée	M3	-114,000	28,00	-3 192,00
1.1.4.3	GNT A 0/31,5 ép=20cm	M2	-189,000	19,00	-3 591,00
1.1.4.4	Semelle en gros béton ép=40cm	M3	-75,600	270,00	-20 412,00
1.1.4.5	Habillage en gabion	ML	-105,000	215,00	-22 575,00
1.1.4.6	Remblais mur de soutènement	M3	-615,000	35,00	-21 525,00
1.1.4.7	Drain PEHD compris enrobage gravillon	ML	-110,000	25,00	-2 750,00
	Total chapitre : Moins-values				-77 465,00
	Total chapitre : Mur de soutènement (4 chantiers de 30ml+15ml)				132 903,09
	Total chapitre : OUVRAGES				132 903,09
	Sous-total HT (EUR)				

Totaux hors option

Montant total HT (EUR)	132 903,09
TVA 20,0%	26 580,62
Montant total TTC (EUR)	159 483,71

Conditions de règlement : Virement Sécurisé (FR) - 30 jours date de facture

Attention la quantité de béton maigre et le volume de terrassement peuvent être amenés à être modifiés en fonction des recommandations de GINGER.

Fait à CHAURAY, le vendredi 10 juillet 2026
 Chef d'agence
 Maxime LE BRUN

Date et signature du client
 Précédé de la mention "LU et APPROUVE,
 BON pour ACCORD"

LOT 1 VRD					
ARTICLE	DÉSIGNATION		U	PRIX U	
		BESSINES LOXAM			BESSINES LOXAM
.2.2	INSTALLATION ET SIGNALISATION DE CHANTIER				
.2.2.1	Prestation d'ingénierie et de contrôle pour la mise en place d'une signalisation temporaire et de déviation de chantier (voir pièce 4.7) :	0,05	Ft	2 500,00	125,00
.2.2.3	Location et mise en oeuvre d'une signalisation temporaire de déviation et de proximité de chantier (voir pièce 4.8) :	0,05	Ft	10 500,00	525,00
				-	
.2.2.3	Cantonnement de chantier suivant les prescriptions du PGC (pièce n°7) comprenant une salle de réunion, des vestiaires, un réfectoire ainsi que des sanitaires . Les cabanes de chantier devront être éclairés et chauffées.	0,05	Ft	17 150,00	857,50
.2.2.4	Clôture de chantier				
.2.2.4.1	Clôture de chantier h=1.2m	40,0	ml	10,00	400,00
.2.2.4.2	Clôture portative de chantier h=2m en treillis soudé type HERAS ou équivalent par phase de travaux	100,0	ml	13,00	1 300,00
.2.2.5	Installation du panneau de chantier	0,05	u	1 000,00	50,00
.2.2.6	CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION				
.2.2.6.1	Etat des lieux par constat d'huissier	0,05	Ft	1 500,00	75,00
.2.2.6.2	Réalisation des plans d'exécution pendant toute la durée du chantier	0,05	Ft	4 000,00	200,00
	Sous-total Installation et signalisation de chantier				3 532,50
.2.3	TERRASSEMENTS GÉNÉRAUX				
.2.3.1	Coupe de revêtement	110,0	ml	4,90	539,00
.2.3.2.1	Dépose repose potelets pour réemploi et/ou évacuation compris mise en stock provisoire	2,0	u	125,00	250,00
.2.3.2.2	Dépose bordures	110,0	ml	17,00	1 870,00
.2.3.2.3	Dépose clotures	138,0	ml	14,00	1 932,00
.2.3.2.4	Dépose glissière sécurité	9,0	ml	25,00	225,00
.2.3.2.6	Dépose panneau de signalisation divers pour mise en stock et réemploi	2,0	u	66,00	132,00
.2.3.2.10	Dépose et évacuation totem loxam	1,0	u	1 500,00	1 500,00
	Terrassements en déblais compris terrassement à l'aspiratrice à moins de 3 ml des troncs des arbres				
	Terrassements en déblais, à la pelle, comprenant chargement et évacuation en décharge autorisée				
.2.3.3.2	Décapage terre végétale mise en stock	355,0	m3	4,50	1 597,50
	Terrassement et évacuation des déblais issus des travaux de mur de soutènement et des aménagements associés secteur Loxam y compris pompage si besoin	580,0	m3	39,00	22 620,00
.2.12.2	Terre végétale à évacuer espaces verts	125,0	m3	5,00	625,00
.2.3.4	Terrassements en remblais avec matériaux 0/63 dioritique				
.2.3.4.1	Remblais voirie, trottoirs et parkings, murs de soutènements	400,0	m3	35,00	14 000,00
	Sous-total Terrassements généraux				45 290,50

LOT 1 VRD					
ARTICLE	DÉSIGNATION		U	PRIX U	
	CHAUSSEES				
	Les bons de livraison des entreprises seront demandées pour justification des quantités mises en œuvre				
	Chaussée à requalifier (ligne droite)				
.2.4.2.15	Rabotage ou scarification du revêtement existant	170,0	m2	9,00	1 530,00
.2.4.1.9	GNTA 0/31,5 ép=5cm en reprofilage	170,0	m2	6,00	1 020,00
.2.4.2.1	Cloutage dioritique 10/14	170,0	m2	0,60	102,00
.2.4.2.2	Imprégnation 1,5 kg ém. bitume	170,0	m2	0,60	102,00
.2.4.2.3	Grave Bitume ép = 7cm de GB4 0/14	170,0	m2	24,00	4 080,00
.2.4.2.8	Couche d'accrochage 300g/m2 de bitume résiduel	170,0	m2	0,60	102,00
.2.4.2.10	Enrobé BBSG à chaud 0/10 6cm	170,0	m2	25,00	4 250,00
	Chaussée secteur giration				
	Rabotage sur 16cm et évacuation	154,0	m2	17,65	2 718,10
	Couche d'accrochage entre GB et BBSG	154,0	m2	0,75	115,50
	Fourniture et mise en œuvre de Grave Bitume sur 10cm en épaisseur	154,0	m2	43,15	6 645,10
	Fourniture et mise en œuvre de BBSG 0/10 à raison de 150kg/m²	154,0	m2	31,15	4 797,10
.2.5.1	Plan de récolement topographique et réseaux par un Géomètre-Expert	0,05	ft	3 500,00	175,00
.2.5.2	DOE et tableau de suivi du recyclage	0,05	ft	2 500,00	125,00
	Sous-total Chaussées				25 761,80
	PISTE CYCLABLE				
	Piste cyclable en grave emulsion calcaire 0/6				
.2.4.1.1	Feutre	495,0	m2	1,20	594,00
.2.4.1.5	GNTA recyclée 0/31,5 ép=30cm compris surlargeur de 25cm de chaque coté	495,0	m2	14,50	7 177,50
.2.4.4.1	Grave emulsion calcaire 0/6,3 Type R ep 8cm	430,0	m2	17,20	7 396,00
	Sous-total Piste cyclable				15 167,50
	BORDURES				
.2.4.3	BORDURES PREFABRIQUEES				
.2.4.3.1	Bordure CR1	20,0	ml	25,00	500,00
.2.4.3.5	Bordure T2 basse	95,0	ml	35,00	3 325,00
.2.4.3.9	Profil T aluminium h. 75 mm	275,0	ml	17,00	4 675,00
	Sous-total Bordures				8 500,00
	BASSIN D'ORAGE				
.2.3.2.15	Arrachage d'arbres et évacuation	11,0	u	375,00	4 125,00
	Démolition bordure T2	20,0	ml	18,30	366,00
.2.8.4.13	Décapage bassin	36,0	M3	4,50	162,00
.2.8.4.13	Terrassement bassin LOXAM	150,0	M3	12,00	1 800,00
.2.12.2	Mise en place TV et épandage	36,0	m3	17,50	630,00
	Bordure CC1	5,0	ml	51,00	255,00
	Surverse Béton	2,0	m²	275,00	550,00
	Sous-total Bassin				7 888,00

LOT 1 VRD					
ARTICLE	DÉSIGNATION		U	PRIX U	
.2.13	OUVRAGES				
.2.4.1.1	Feutre	153,0	m2	1,20	183,60
.2.4.1.9	GNTA 0/31,5 ép=5cm en reprofilage	153,0	m2	6,00	918,00
.2.13.6	Drain PEHD compris enrobage gravillon	102,0	ML	25,00	2 550,00
	Regard diam 1000	3,0	u	950,00	2 850,00
	Surverse vers fossé	18,0	ml	160,00	2 880,00
	Mur en L h=1,60m compris barbacanes (mur d'une hauteur totale de 1,50m à 1,75m et d'une épaisseur de 10cm hors platine de support pour clôture)	102,0	MI	665,00	67 830,00
	Sous-total Ouvrages				77 211,60
.2.12	ESPACES VERTS				
.2.12.2	Mise en place TV et épandage	230,0	m3	17,50	4 025,00
	- Jardinières : épaisseur =0.40cm				
	- Espaces engazonés : épaisseur =0.40cm				
	Sous-total Espaces verts				4 025,00

LOT 1 VRD					
ARTICLE	DÉSIGNATION		U	PRIX U	
.2.14	SIGNALISATION VERTICALE DEFINITIVE				
.2.14.6.1	Repose de panneau mis en dépôt	2,0	u	80,00	160,00
.2.14.6.14	Signalisation Voie Verte C115	1,0	u	190,00	190,00
.2.14.6.15	Signalisation Fin Voie Verte C116	1,0	u	190,00	190,00
	Sous-Total Signalisation verticale définitive				540,00
	SIGNALISATION HORIZONTALE DEFINITIVE				
	Marquage au sol avec un enduit à chaud 2 composants (blanc ou jaune pour bus)				
.2.15.12.14	Bande podotactile en élastomère à coller, longueur= 240cm, largeur= 60cm, épaisseur = 2mm	2,0	u	120,00	240,00
	sous-total signalisation horizontale définitive				240,00
MONTANT FORFAITAIRE HT TO LOT 1 VRD					188 156,90
TVA 20%					37 631,38
MONTANT FORFAITAIRE TTC TOTAL TO LOT 1 VRD					225 788,28
MONTANT FORFAITAIRE HT TO INITIAL LOT 1 VRD					60 617,15
TVA 20%					12 123,43
MONTANT FORFAITAIRE TTC INITIAL TO LOT 1 VRD					72 740,58
MONTANT FORFAITAIRE HT TO AVENANT LOT 1 VRD					127 539,75
TVA 20%					25 507,95
MONTANT FORFAITAIRE TTC AVENANT TO LOT 1 VRD					153 047,70